**De :** Sylvain Lalonde [<mailto:slalonde@fhosq.org>]   
**Envoyé :** 20 juin 2017 12:31  
**À :** FHOSQ <[info@fhosq.org](mailto:info@fhosq.org)>  
**Objet :** Re: TR: suite

Voilà j'ai parlé avec Normand, il indiquait que les secondaire 1, tombe sur instruments harmonies en février seulement mais comprenait le point.  Au pire irait en régulier hors-concours mais, il veut aussi encourager les programmes régulier!  Donc ira probablement en intermédiaire.

Pour ce qui est de François Olivier, il vient de m'envoyer ceci par Messenger.

Juste par curiosité est-ce que on envoie un copie de la réponse à lui?

Salut ! J'ai calculé par curiosité les heures totales

27.5 heures harmonie

11.5 heures sectionnelles d'instruments

Total 39 + le 50 heures d'école

Je vais attendre ta documentation, merci et au plaisir !

Merci

**De :** François-Olivier Fortin [<mailto:FFortin@collegeblondin.qc.ca>]   
**Envoyé :** 22 juin 2017 14:20  
**À :** FHOSQ <[info@fhosq.org](mailto:info@fhosq.org)>  
**Objet :** RE: Griefs de l'école Saint-Luc

Bonjour Daphnée,

Voici les détails de mon option musique. Ce modèle est en vigueur depuis les quinze dernières années.

À chaque année scolaire, les groupes reçoivent un enseignement régulier de 4 crédits.

Nous avons cinq classes d'harmonie sur cinq niveaux différents. Chaque groupe forme une harmonie différente (entre 30 et 40 élèves).

Le programme est inclusif : tous les élèves font les concerts d'école et le Festival des harmonies.

Il n'y a pas de groupe Élite chez nous.

Chaque harmonie pratique 1 fois par semaine après l'école (75 minutes). Donc, en moyenne, nous faisons 27 heures d'harmonie en parascolaire par groupe.

Anciennement, chaque groupe participait à un camp musical d'hiver à Asbestos pour une durée de trois jours.

Dans cette formule, une partie de la formation était des cours de section d'instrument donné par des spécialistes. Malheureusement cette formule n'est plus possible alors le même temps avec spécialiste est offert chez nous après l'école. Ce temps est divisé en cinq soirées espacées durant l'année et chaque élève participe à 11.5 heures de ces cours d'instrument en section durant l'année. Les frais

Depuis de nombreuses années, nous participons au Festival de la manière suivante :

sec 1 F régulier

sec 2 E régulier

sec 3 D régulier

sec 4 C régulier

sec 5 B régulier

Nous sommes donc un peu plus jeunes en classes D et C selon vos règlements. Nous avons toujours suivi les règlements qui spécifient de se rapporter au nombre de crédits offert par les établissements.

Note que le temps de para scolaire que je donne à mes groupes est **très peu reconnu.** Je le fais par choix personnel afin que mes élèves aient une belle expérience d'harmonie et qu'ils apprennent à persévérer dans leurs apprentissages. Je considère que c'est un choix de vie à la fois exigeant et intéressant.

Merci et au plaisir de discuter à nouveau !

François-Olivier

François-Olivier Fortin  
  
Coordonnateur, département de musique  
Collège Esther-Blondin  
450-839-3672 poste 3214